

PROPOS LIMINAIRE

Conférence de presse

Mercredi 30 juillet 2025

Bonjour à tous, je suis Joel Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA et c'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour notre conférence de presse hebdomadaire.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

Au cours de la semaine écoulée, la MINUSCA a poursuivi la mise en œuvre des tâches prioritaires que lui a confiées le Conseil de sécurité des Nations Unies, en ligne avec les priorités du Gouvernement centrafricain.

Les priorités actuelles de la Mission, telles qu'énoncées dans son mandat et rappelées lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine, le 26 juin dernier, sont la protection des civils, le soutien au processus de paix qui se traduit notamment par des opérations de désarmement et de démobilisation, ainsi que l'appui à l'organisation des prochaines élections.

+++

Commençons par ce dernier point.

Depuis la mi-juillet, la MINUSCA appuie la publication des listes électorales provisoires en facilitant leur déploiement dans les zones difficiles d'accès, qu'il s'agisse de leur transport ou de la sécurisation des

opérations, et en soutenant les efforts de sensibilisation et d'éducation civique de l'Autorité nationale des élections.

Entre le 21 et le 27 juillet, 31 activités ont été menées à travers le pays autour de la consultation des listes et des procédures de réclamation. Plus de 3 000 personnes y ont participé, dont 57 % de femmes.

Citons par exemple la campagne organisée à Obo dans les églises, les quartiers et au marché hebdomadaire ou encore les sessions d'information tenues à Zémio ainsi que dans le quartier Gobolo de Bria.

Une fois la période d'affichage et de consultation des listes électorales achevée, la MINUSCA apportera un appui logistique à l'Autorité nationale des élections pour le rapatriement des superviseurs de l'ANE et des formulaires de réclamation depuis les préfectures vers Bangui.

+++

Les opérations de désarmement et de démobilisation des combattants des groupes armés 3R et UPC se poursuivent à Maloum dans la Ouaka et à Kouï dans l'Ouham-Pendé.

Menées par l'Unité d'exécution du programme national de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (UEPNDDR), ces opérations bénéficient du soutien technique, logistique, sécuritaire et financier de la MINUSCA.

Il est important de rappeler qu'à la fois les opérations de désarmement et de démobilisation volontaire en cours et les prochaines élections locales sont des dispositions de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) de 2019.

+++

DIRECTION FOH DANS LA PRÉFECTURE DE LA NANA-BAMBÉRÉ OÙ LA RÉOUVERTURE DU PONT BENDOUÉ VA AMÉLIORER LA CIRCULATION SUR L'AXE STRATÉGIQUE GALLO-ABBA. L'OUVRAGE, RÉHABILITÉ PAR LA MINUSCA, A ÉTÉ OFFICIELLEMENT REMIS AUX AUTORITÉS LOCALES LE 24 JUILLET DERNIER.

En construisant ou réparant des ponts, des routes et des bacs, la MINUSCA permet à la Force de la Mission et aux Forces de défense et de sécurité nationales d'accéder plus rapidement aux populations civiles pour la protection quand de besoin mais sécurisé également la mobilité des populations pour leurs activités quotidiennes.

La performance des mécanismes d'alerte de protection des civils est également renforcée et l'accès est facilité pour les humanitaires.

+++

La dernière information de ce jour concerne la réunion du Conseil de sécurité consacrée hier aux opérations de paix des Nations Unies.

Dans son intervention, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a rappelé que les missions de maintien de la paix peuvent jouer un rôle clé pour instaurer la confiance, accroître les chances d'instaurer la paix, stabiliser une situation sécuritaire tendue, jouer un rôle dissuasif ou prévenir une escalade afin de créer les conditions propices à la mise en place d'un processus politique.

Il a cité l'exemple de la République centrafricaine où l'engagement de la MINUSCA a permis d'amener les groupes armés à la table des négociations, aboutissant à la signature de l'accord de 2019.

Il a également souligné que la Mission continue aujourd'hui à soutenir la mise en œuvre de cet Accord, notamment à travers les opérations de désarmement et de démobilisation en cours.

Jean-Pierre Lacroix a ajouté que « *la capacité d'une mission de maintien de la paix à opérer au niveau local, en traduisant les accords de haut niveau en un dialogue accru, en des solutions locales et en une réduction immédiate de la violence, est déterminante pour l'instauration d'une paix durable* ».

Enfin, le Secrétaire général adjoint a « *exprimé sa gratitude à la grande majorité des États membres qui soutiennent les opérations de maintien de la paix* » à travers le monde.

+++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant entamer la session des questions et réponses. Je suis à votre écoute.

+++

Avant de donner la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango, je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, YouTube et Instagram.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation.